

OFFRE D'EMPLOI POSTE RÉGULIER

Appariteur et apparitrice au secondaire (28 heures / semaine)

Le Collège Charles-Lemoyne compte plus de 2 400 élèves répartis dans deux campus, soit Longueuil – Saint-Lambert et Ville de Sainte-Catherine. De langue française, il représente l'un des plus importants établissements d'enseignement privés du secondaire au Québec. En 2015, le Collège a fondé l'Académie internationale Charles-Lemoyne, la première école primaire privée internationale de la Montérégie.

La personne pourrait être appelée à travailler dans les deux campus, mais sera principalement affectée au campus de Ville de Sainte-Catherine.

FONCTIONS

Sous l'autorité de la supérieure ou du supérieur immédiat, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et les élèves en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation d'expériences et d'activités relatives aux matières enseignées, aux activités sociales, culturelles ou sportives et aux productions audiovisuelles.

CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur, le Collège Charles-Lemoyne offre des conditions des plus avantageuses dans le secteur de l'éducation :

- Selon l'échelle salariale en vigueur entre 20,20 \$ et 21,55/hre, selon l'expérience reconnue.
- Quatre semaines de vacances par année (au prorata du poste) et une semaine de relâche en mars;
- Régime d'assurances collectives avantageux;
- Régime de retraite du secteur public (RREGOP- Retraite Québec);
- Frais de scolarité du Collège assumés pour les enfants des employés;
- Etc.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'une attestation de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;

Faire parvenir votre curriculum vitae avant vendredi le 15 janvier 2021 à 16 h à :

Collège Charles-Lemoyne
Courriel : rh@ccllemoyne.edu

Le Collège souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi. Notez que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour l'entrevue.